



Rue du Champ de Courses
76370
ROUXMESNIL-BOUTEILLES

COMMUNE DE ROUXMESNIL-BOUTEILLES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2023

Date de convocation : 20/06/2023

Date d'affichage : 20/06/2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des Saulniers, en séance publique, sous la présidence de M. Jean-Claude GROUT, Maire.

Etaient présents : Pascal LEGOIS, Marie-Laure DELAHAYE, Anne-Marie ARTUR, Ronald SAHUT, Martine BUISSON, Alain RASSET, Alain NOEL, Pascal CAILLY, Priscille CLEMENT, Alain DEHAIS, Dominique CATEL, Florence COSSARD, Armelle POIRIER

Etaient Absents : M. Jonathan DESGROISILLES a donné pouvoir à Mr Ronald SAHUT
M. Gilbert BAUDER a donné pouvoir à M. Jean-Claude GROUT
Mme Stéphanie LEVILLAIN a donné pouvoir à M. Alain RASSET
Mme Véronica TROGLIA

Secrétaire de séance : Armelle POIRIER

Le procès-verbal de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité.

Nombre de membres	
En exercice	18
Présents	14
Pouvoirs	3
Votants	17

OBJET :

**MISE EN PLACE D'UNE CAUTION MÉNAGE
POUR LES SALLES COMMUNALES**

Afin d'éviter les abus concernant le ménage lors des locations ou prêts de salles, le Conseil Municipal souhaite revoir le montant des cautions ménage pour les 3 salles communales.

Les cautions actuelles sont de :

- Salle des Saulniers : 100€
- Salle Corentin Ansquer : 200 €
- Sall'inn : 100 €

Monsieur le Maire propose d'établir une caution unique de 500 € pour l'ensemble des salles.

En cas de non-respect de la propreté, une facture sera adressée à l'usager. Monsieur le Maire propose de voter un tarif ménage sur la base d'un forfait de 100 € et en complément, si la mairie l'estime nécessaire, un forfait main d'œuvre correspondant au taux horaire et temps passé des agents.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- La mise en place d'une caution ménage unique d'un montant de 500 € pour la Salle des Saulniers, salle Corentin Ansquer et la Sall'inn.
- Note que cette caution sera demandée à chaque location ou prêt de salles
- La mise en place d'un tarif ménage sur la base d'un forfait de 100€ et en complément, si la mairie l'estime nécessaire, un forfait main d'œuvre correspondant au taux horaire et temps passé des agents.

Cette délibération est transmise au Représentant de l'Etat.

Le Maire,

The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Rouyresnil-Bois. The text around the stamp reads "MAIRIE DE ROUYRESNIL-BOIS" and "76100 ROUYRESNIL-BOIS". Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink.

Acte exécutoire en application de la loi du 2 mars 1982 modifiée

Envoyé en Préfecture le : 07 JUIL. 2023

Affiché le : 13 JUIL. 2023

Notifié le :

M. le Maire informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de ROUEN – 53, Avenue Gustave Flaubert – 76000 ROUEN dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'état.

The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Rouyresnil-Bois. The text around the stamp reads "MAIRIE DE ROUYRESNIL-BOIS" and "76100 ROUYRESNIL-BOIS". Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink.

Le Maire,